

Chartres, le

10 JUIN 2013



**Association de Défense
du Quartier de l'Épargne**

1 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES
☎ 02 37 21 69 36

Monsieur le Député-Maire de Chartres
Hôtel de Ville
Place des Halles
28019 Chartres cedex

A l'attention de M. Guéret
Maire adjoint chargé du pôle gare

Monsieur le Député-Maire,

Le 30 avril 2013, vous avez convié les membres du bureau de l'association « Epargnez-nous ! » à participer à la représentation de l'état d'avancement du projet d'équipement plurifonctionnel culturel et sportif envisagé sur le site du pôle gare, et je vous en remercie.

Je me permets de reprendre et de donner suite aux annonces faites par le cabinet « groupe 6 » qui visaient notamment à répondre aux préoccupations de l'association évoquées dans son courrier du 29 mai 2012.

1. La salle sera inclinée Sud-Ouest / Nord-Est de manière à éviter la gêne visuelle sur la Cathédrale pour les riverains de la rue de l'Épargne.

Malgré l'amélioration apportée, la gêne visuelle ne sera pas totalement évitée.

2. Le belvédère sera fermé au public le soir (jardin interdit au public). Cette solution paraît effectivement souhaitable pour éviter les atteintes à la tranquillité publique.

3. L'entrée du public se fera par l'extérieur, hormis pour les artistes et VIP, à un niveau inférieur par rapport à la dalle (pas de vis-à-vis du quartier épargne). Une entrée en « souterrain » ne semble apparemment pas possible pour des raisons de sécurité, malgré le souhait de l'association. L'association renouvelle ses craintes sur les conséquences d'un tel ouvrage susceptible de perturber considérablement la vie de ce quartier, malgré la mise en place d'un schéma directeur de Sécurité publique avec les services de la préfecture pour surveiller le site.

Si les arguments avancés peuvent être fondés pour ne pas réaliser un cheminement couvert, l'Association confirme sa demande d'une protection visuelle et acoustique vis-à-vis de cet itinéraire à l'air libre et pour que les études réalisées soient montrées lors d'une prochaine réunion.

4. De même, l'Association rappelle sa demande ancienne visant à connaître la différence de niveaux entre les habitations riveraines du quartier de l'Épargne et les aménagements à venir, notamment la plate forme routière et les quatre chaussées. Elle s'étonne de n'avoir pas encore obtenu réponse à cette question. L'association souhaiterait disposer de perspectives vers le quartier de l'Épargne, à partir du centre culturel et sportif d'une part, de la plateforme des bus, d'autre part et vice et versa.

Enfin, se pose la question du passage des voiries à la cote NGF 149 au droit de la salle. Est-elle réellement contrainte par la rampe d'accès des poids lourds à la salle, sachant que les normes admises officiellement (pente et rampe à 10% sur courte distance, gabarit routier à 4.15m) permettraient apparemment d'éviter de créer un « dos d'âne » ?

5. L'Association apprécie qu'une seconde campagne de mesure sonométrique ait été réalisée. Elle note qu'elle doit servir de base de calcul aux importantes dispositions nécessaire à mettre en place pour la protection acoustique du quartier de l'Épargne vis-à-vis de l'ensemble des sources de bruit : circulation des véhicules comme des spectateurs fréquentant la salle.
6. Les groupes froids seront placés sous le parvis ouvert côté gare (équipements techniques orientés vers les voies ferrées, à l'opposé du quartier de l'Épargne). Les sorties de ces « exutoires » seront équipées de filtres afin de minimiser au maximum les bruits. Ce choix judicieux fait appel au bon sens.
7. Fluidification des sorties de véhicules du parking à l'issue des spectacles : selon les architectes, les bouchons seraient en souterrain et n'auraient aucune incidence pour les riverains !

La réalité prévisible est tout autre :

- il y aura bien des bouchons à l'intérieur du parking, avant franchissement des barrières de sortie,
- il y aura surtout des bouchons après la barrière, provoqués par le débouché sur le « carrefour Casanova ».

A ce propos, il n'est pas réaliste de comparer cette situation à celle de la sortie de la salle H. COCHET, avec une population de spectateurs moins importante et un contexte différent.

Cela ramène à la question récurrente, posée par l'Association, des flux de circulation générés par le projet : elle rappelle son inquiétude, car elle demande depuis longtemps une étude sur ce carrefour difficile, complexe, avec ou sans sortie de salle.

A ce jour, aucune réponse n'a été donnée. L'Association espère que la perspective de mise à disposition d'une partie des terrains du Conseil Général permettra d'imaginer un aménagement satisfaisant du carrefour, en utilisant éventuellement le dénivelé naturel des terrains pour créer un croisement à deux niveaux.

8. Autre piste :

Face à l'absence de transports en commun en soirée, la charte intercommunale devrait permettre la mise à disposition de bus dédiés aux spectacles. La multi-modalité aux heures tardives semble montrer ses limites.

9. La bande verte entre le pôle gare et le quartier Épargne reste à affiner. L'Association rappelle sa volonté de disposer d'un rempart visuel et acoustique, non accessible pour des raisons de tranquillité publique.

10. Une autre inquiétude de l'Association a été évoquée lors de la réunion, mais vous avez été dans l'incapacité d'y répondre, car ce point était encore en discussion. Il s'agissait de la circulation au sein même du quartier de l'Épargne, et des différentes possibilités d'y stationner. En effet de peur que le quartier ne devienne un « arrêt minutes » du pôle gare en semaine, et un « parking sauvage » durant le week-end par rapport à l'équipement pluri-fonctionnel, nous vous avons demandé la fermeture du quartier par des systèmes de bornes, comme cela se pratique dans le « cœur de ville ». Vous comprendrez que ce sujet nous tient à cœur, et nous espérons que vous saurez y apporter une réponse satisfaisante pour la tranquillité et le bien être du quartier.

En vous remerciant de bien vouloir prendre en compte ces réflexions complémentaires, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Soline GIRARD
Président de l'Association

